

Permanence Conciliateur de Justice
à la MSAP de Jegun
2018

Le Mercredi 17 Avril 2019

de

10h00 à 12h00

Pour l'année 2019, le CONCILIATEUR de JUSTICE

Monsieur André MAILHE

est présent le 3^{ème} mercredi de chaque mois

de

10h00 à 12h00

Merci de prendre RV

Tél : 06 82 24 93 47 ou par mail : a-mailhe69@orange.fr
